



Conflit entre locataire et propriétaire

Par **nini**, le **29/12/2010** à **20:17**

Bonjour, le 15 septembre 2010 nous avons effectué l'état des lieux de sortie, nous avons constaté avec notre ancien propriétaire que l'une des chambres était à retapisser le propriétaire a estimé les travaux à 180 euros pour retapisser une chambre de 12m² sur les 180 euros il y a 60 euros de main d'œuvre 20 euros de colle 100 euros de tapisserie il y a des rouleaux de tapisserie bien moins cher mais il veut de la qualité je lui ai dit que je trouvais ça trop cher et que je voulais la retapisser moi-même mais il n'a jamais voulu suite à ça nous avons signé; les deux mois sont passés et nous n'avons pas eu le reste de la caution qu'il devait nous rendre alors je lui ai envoyé une mise en demeure je lui ai aussi demandé de me fournir les justificatifs des travaux à réaliser un mois après il nous a répondu il avait fait deux chèques mais aucun justificatif dans sa lettre était marqué que si on voulait on pouvait faire intervenir une entreprise pour faire un devis. Donc les travaux qui étaient à réaliser n'ont pas été réalisés il a fait relouer la maison les locataires actuels font des travaux à leur frais dans la maison mais il n'habite pas dedans il lui paie un loyer et paie leur loyer ou il son actuellement. rnrnque dois-je faire ? doit-il me rendre la caution entière ? comment ça se passe-t-il si mon propriétaire ne peut pas me fournir de justificatifs ?

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **16:50**

Vous pouvez le refaire en étant compréhensible ?

Par **Marion2**, le **30/12/2010** à **17:41**

Je vous conseille de contacter l'ADIL (gratuit).
Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.